



## Relevé de décisions – Assemblée générale thématique

*Mairie du 12eme arrondissement - Salle Picpus*

*2 décembre 2019*

### **I. Rappel de l'ordre du jour :**

⇒ "L'Université Paris III -Sorbonne Nouvelle dans le quartier Nation - Picpus"

Participants : 26 participants (dont 12 conseillers et 5 excusés – cf. liste jointe)

### **Présentation de la réunion :**

En introduction, le secrétaire rappelle que cette réunion a pu être organisée par le Conseil de quartier Nation – Picpus à la suite d'une invitation faite au Président de l'université Paris III en octobre 2019. Il remercie le Président, Monsieur Dakhli, d'avoir répondu positivement à cette invitation et d'avoir pu réserver cette soirée pour participer à cette réunion thématique. Des échanges ont déjà eu lieu entre le Conseil de quartier et les responsables de l'Université au cours depuis 2015, mais le renouvellement récent des instances de l'Université a motivé cette nouvelle étape d'échanges, celle-ci devant par ailleurs ouvrir ses portes fin 2020.

Le Conseil de quartier suit en effet avec attention le projet d'aménagement du futur "campus" depuis le lancement de l'opération par l'Etat qui a souhaité regrouper les principales composantes de l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle sur ce site. Le secrétaire rappelle à ce sujet les propositions formulées par le Conseil de quartier pour une bonne intégration dans le quartier de ce grand équipement public, tel que l'aménagement d'un parvis devant l'entrée principale de l'Université (voeu de 2016), ou plus récemment encore les ateliers de réflexion mis en place (début 2019) qui avait débouché sur une rencontre inter-quartiers sur l'Université et la ville au Théâtre Marsoulan « TEC » en mars 2019. Cette soirée thématique qui avait réunie près de 100 personnes, a montré tout l'intérêt des habitants porté à ce sujet.

Le Président est invité à présenter aux participants l'état d'avancement du projet, de façon à pouvoir évoquer ensuite la question de la relation future entre l'Université et le quartier.

### **1- Présentation de l'Université Paris III –Sorbonne Nouvelle par le président :**

Monsieur Dakhli présente tout d'abord l'Université Paris III Sorbonne – Nouvelle créée en 1970. Celle-ci est composée de plusieurs unités d'enseignements et de recherche, principalement en Sciences Humaines et Sociales, Lettres et Langues et Arts.

Elle accueille 18000 étudiants, ? enseignants et ? personnels administratifs. Environ 6000 étudiants seront amenés au quotidien à fréquenter le futur pôle universitaire. Les bâtiments

doivent être livrés début avril 2020, ce qui devrait permettre un emménagement progressif dans les locaux entre juin et septembre 2020. L'arrivée des étudiants devrait ainsi intervenir entre la fin septembre et la fin octobre 2020.

Une attention particulière a été accordée à l'intégration dans ce site du bâtiment dès sa phase de conception, notamment par l'architecte et les responsables de l'Université. Les bâtiments représentent au total près de 35 000 m<sup>2</sup> (26 000 m<sup>2</sup> de surface utile), et présentent des caractéristiques techniques innovantes (normes HQE - Haute qualité environnementale). Il a été conçu par l'architecte Christian de Portzamparc qui avait remporté le concours lancé par l'Etat, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en septembre 2014, l'EPAURIF ayant été chargé d'assurer la maîtrise d'ouvrage.

L'Université accueillera dans ses locaux une bibliothèque dans un espace central (dans la partie en triangle du bâtiment), mais aussi un Cinéma-Théâtre. Il s'agit dans le cadre du projet de préparer l'arrivée de la cinémathèque avec un fonds important de films précieux.

L'accès principal s'effectuera par l'avenue de Saint Mandé, un accès secondaire rue de Picpus étant destiné aux livraisons de l'Université.

L'Université a aussi pour objectif une ouverture sur la ville. Les conditions d'ouverture au public, notamment aux habitants resteront toutefois à définir et à préciser avec les personnels administratifs de l'établissement. Même si il est prévu un restaurant universitaire dans ses locaux, la fréquentation de l'Université aura certainement un impact sur l'environnement, notamment au niveau des cafés, des commerces de bouche notamment, mais aussi peut-être sur l'offre culturelle du quartier, par exemple les librairies.

Enfin, le Président rappelle son souhait que les riverains puissent se rapprocher de l'institution universitaire, et participer ainsi notamment par des visites à la découverte des lieux, des locaux lorsqu'ils seront achevés.

## **2- Échanges avec la salle : Relation « Université – Ville » et évolutions du quartier**

Un échange entre le Président, les conseillers de quartier et les habitants participant à la réunion, permet d'aborder plusieurs points et questions en lien avec l'Université et le quartier (ci-dessous regroupées en deux grandes rubriques), notamment :

### **a) Relations « Université – Ville » :**

Des contacts ont déjà été pris avec la Mairie et la Médiathèque Hélène Berr, d'autres pourront suivre (sont évoqués par exemple le cinéma MK2, les librairies...).

L'information des étudiants nécessitera un temps d'adaptation afin qu'ils puissent découvrir le quartier et ses différents potentiels, par exemple en matière de services publics et sociaux, de commerces, de sport. Il conviendra de suivre en lien avec la Mairie les évolutions une fois que l'Université sera ouverte et pleinement opérationnelle pour l'accueil de tous les étudiants. La question des déplacements des étudiants restera au centre des attentions de la Mairie et du conseil, notamment l'accès à l'Université

En matière d'hébergement pour les étudiants, il est rappelé l'existence de résidences du CROUS dans Paris, notamment de celle de Diderot dans le 12ème arrondissement (Caserne de Reuilly). Afin de répondre aux besoins d'autres résidences étudiantes ou encore destinées à accueillir des enseignants-chercheurs pour des périodes données pourraient être aménagées dans l'arrondissement selon les opportunités foncières dans les années à venir.

Les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs de l'Université Paris III pourront bénéficier pour leurs repas d'un restaurant administratif prévu dans l'aménagement de l'équipement. Divers commerces, cafés et restaurants, situés dans le quartier notamment autour des places Nation et Courteline, voire Daumesnil pourront accueillir aussi des étudiants.

Sur le plan des futurs liens sociaux avec le quartier notamment, il est évoqué la possibilité d'un partenariat local futur avec la Maison dans la rue (18 rue de Picpus) au sujet des repas non consommés du restaurant universitaire qui pourrait être étudié et mis en place.

Des étudiants pourront aussi contribuer au renforcement des liens sociaux par leur participation à des associations à vocation sociale, culturelle ou sportive. Il conviendra de veiller à la bonne intégration de cette nouvelle vie étudiante dans le quartier en faisant connaître auprès d'eux ce qui existe en matière d'équipements publics, de services. La dimension intergénérationnelle est abordée en lien avec le logement, la possibilité de colocations entre personnes âgées et étudiants constituant une formule déjà existante.

## **b) Evolution de l'environnement urbain – Principaux points abordés**

Le secrétaire rappelle qu'une étude a été réalisée récemment par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) : elle présente l'intérêt de décrire le quartier Nation-Picpus avant l'ouverture de l'Université Paris III aux étudiants, et le réaménagement de la Place de la Nation, ses évolutions au cours de dernières années. Le quartier accueille déjà en effet des grands équipements publics – Ecole Boule, Campus Picpus de l'APHP boulevard de Picpus. Il présente un caractère résidentiel avec une diversité de commerces de proximité en particulier autour de la Place de la Nation et dans les rues qui y mènent, par exemple la rue du Rendez-Vous.

C'est pourquoi depuis le lancement du projet le Conseil de quartier a contribué en lien avec la Mairie et l'Université à la réflexion sur la gestion des flux piétons, vélos, à celle des accès depuis les stations de bus et de métro, et du RER dans le cadre du projet de réaménagement de la Place de la Nation. Il s'agit notamment de faciliter et de sécuriser les flux piétons depuis les accès en transports collectifs. Cette réflexion devra se poursuivre dans les prochaines années dans le cadre d'un périmètre large autour du campus avec les services municipaux et la RATP en particulier pour améliorer cette desserte selon les besoins identifiés et les études qui pourront être réalisées. Des exemples à étudier sont évoqués tels que la création d'un autre ascenseur pour l'accès au RER, l'ouverture d'une sortie de métro Picpus côté université, des parcours mieux adaptés aux personnes à mobilité réduite...

La mutation du terrain du grand garage Renault de la rue de Picpus est ensuite abordée : un promoteur - EMERIGE - y aurait acquis la majeure partie des surfaces par cession de parts de la société qui gérait le garage ce qui n'a pas permis à la Mairie d'exercer le droit de préemption. Des participants, membres d'une association de la rue de Picpus, riverains du site, évoquent une cession de parts à un opérateur foncier régional EPFIF pour y réaliser ultérieurement du logement. Ils font part de leur crainte que la parcelle soit, du fait des dispositions actuelles du PLU, excessivement densifiée, et donc de leur souhait que soit réalisé sur le site un grand jardin. Ils souhaitent être davantage informés au sujet de cette emprise des intentions du promoteur et de la Mairie, un dossier de permis ayant été récemment été déposé.

L'évolution de ce terrain soulève de nombreuses questions, comme le précise le secrétaire du Conseil de quartier, ces questions ayant motivé récemment l'intervention de la Maire auprès du promoteur pour qu'il lance une concertation auprès des habitants du secteur et du Conseil de quartier. Il rappelle que le Conseil de quartier s'était dès 2015 d'ailleurs intéressé à l'évolution future de cette grande parcelle du fait notamment de son statut de « mono-propriété » qui interrogeait déjà des habitants, mais aussi de son potentiel aménageable à proximité immédiate du futur « campus » de l'Université Paris III, dans le cadre de la consultation engagée en 2015, puis de l'enquête publique engagée par la Ville de Paris pour la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) qui a été approuvé en 2016.

Le Conseil de quartier avait alors contribué, à partir de 2015, à ces étapes de modification du PLU qui conditionne actuellement la constructibilité sur le site, en prévoyant notamment une part de logements sociaux. Le Conseil de quartier, à la fois à partir de visites de terrain, d'études des documents et de sa connaissance du quartier, avait préconisé en particulier la possibilité d'une mixité de fonction pour ce site compte tenu de sa surface importante, en préservant la possibilité d'intégrer des équipements collectifs qui pourraient vivre en lien avec l'Université et les établissements scolaires de la rue de Picpus, par exemple à vocation sportive, mais aussi des habitations et des logements sociaux du fait du taux inférieur à la moyenne parisienne dans ce secteur (de l'ordre de 15%) qui présente peu de disponibilités foncières dans le quartier. Ce projet nécessitera de ce fait d'être suivi avec attention en lien avec la Mairie.

la Tour de l'Office National des Forêts, occupé par le siège de l'ONF, fait ensuite l'objet d'échanges, s'agissant d'un bâtiment, original de par son plan, qui constitue un exemple d'intérêt patrimonial des années 1970. Le déménagement de ce siège devrait intervenir dans

les prochaines années à Maisons-Alfort. Le bâtiment serait alors conservé dans sa structure actuelle, mais il évoluerait dans ses fonctions. L'avenir de ce bâtiment que l'Etat prévoit de céder à la suite du déménagement des services de l'ONF, soulève la question de sa réutilisation possible pour de nouvelles fonctions. Ce sujet avait été abordé lors d'une réunion portant sur le projet de l'Université et l'aménagement des abords, du parvis, de l'avenue de Saint-Mandé et du carrefour de la rue de Picpus fin 2019 en Mairie du 12eme arrondissement. Diverses hypothèses ont été évoquées à ce sujet en lien avec le pôle universitaire, mais aussi plus largement l'Arc de l'innovation de l'Est de Paris si un projet public ou semi-public pouvait déboucher dans les prochaines années : l'aménagement d'une résidence pour enseignant-chercheurs, un incubateur pour des activités innovantes, des locaux dédiés à la formation, un équipement à vocation socio-culturelle qui pourraient ainsi vivre en partie avec l'Université et le quartier...

De nombreux sujets en lien avec l'Université et le quartier ayant été abordés, le secrétaire propose, en l'absence de questions nouvelles, de clore la réunion. Il évoque la possibilité d'une réunion du Conseil de quartier début 2020 pour laquelle il reprendra contact avec le Pôle démocratie locale de la Mairie. Il remercie le Président de l'Université de Paris III pour sa participation ainsi que les membres du Conseil et toutes les personnes qui ont pu contribuer aux échanges.

20h30 – Fin de l'Assemblée générale

Liens utiles :

Université Paris III – Sorbonne Nouvelle : <http://www.univ-paris3.fr/un-nouveau-campus-pour-la-sorbonne-nouvelle-546091.kjsp?RH=1508855323859>

Atelier Parisien d'Urbanisme – APUR : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/universite-sorbonne-nouvelle-paris-3-analyse-environnement-potentiels-evolution-lien>

Arc de l'innovation : <https://arcinnovation.fr/>

\*\*\*\*\*

\*\*\*

\*\*